



Certificat d'accréditation

N° 4-0016

Le Conseil National d'Accréditation atteste que :

L'organisme d'inspection

Apave Tunisie

30 rue Mohamed Badra, 1073, Tunis Montplaisir, Tunisie

a la compétence pour effectuer les prestations d'inspection décrites dans l'annexe technique jointe au présent certificat et ce conformément aux exigences de la norme internationale ISO/IEC 17020 (2012) et des critères d'accréditation du TUNAC.

Date d'effet : 07 novembre 2022

Date de fin de validité : 06 novembre 2027

Tunis, le ... 07 NOV. 2022

Le Directeur Général
du Conseil National d'Accréditation

Nouvelle Edition du : 28 NOV. 2022



Yassine WALI

TUNAC est signataire de l'accord de reconnaissance bilatérale pour le domaine de l'inspection avec l'European Co-operation for Accreditation EA-BLA
TUNAC est signataire de l'accord de reconnaissance mutuelle pour le domaine de l'inspection avec l'International Laboratory Accreditation Cooperation
ILAC-MRA

F.I.46 F rév6 Fr



F.I.48
4-0016
Edition n°04

Annexe technique Edition N°04

Nom de l'organisme : Apave Tunisie

Adresse : 30 rue Mohamed Badra, Tunis
Montplaisir, 1073 Tunis, Tunisie

Référentiel : ISO/IEC 17020 (2012)

Tél. (+216).71.940.580

Adresse électronique : tunisie@apave.com

Numéro d'accréditation : 4-0016

Organisme type : « A »

Fax (+216).71.940.530

Portée de l'accréditation d'un organisme de contrôle		
Objet des inspections Installations, appareils, équipements, dispositifs, composants, immeubles,	Phase et type d'inspection Inspection avant mise en service périodique, préalable, avant livraison, de conformité, de nouveaux produits,....	Référentiels Textes réglementaires, Normes, Spécifications techniques Procédures internes,
Contrôle officiel des appareils et installations sous pression de vapeur A1		
Appareils à pression de vapeur « A1 »	- Vérifications initiales / avant mise en service - Vérification périodique / en service - Epreuves officielles - Vérifications de conformité - Vérification en cours de fabrication	Décret du 25 Octobre 1932, portant règlement sur les appareils à pression de vapeurs, autres que ceux placés à bord des bateaux.
		Décret du 8 décembre 1955, modifiant le Décret du 25 Octobre 1932, portant règlement sur les appareils à vapeurs à terre
		Décret du 10 janvier 1933, (portant règlement des appareils à pression de vapeur et gaz)
		Arrêté du ministère des travaux public du 24 mai 1957, règlement dans les appareils à vapeur et à pression de gaz, la soudure à bords fondus sur fer ou acier
		Lettre de la direction de la sécurité N°28 du 09 janvier 2003 relative à la vérification et l'approbation des appareils à pression
		Lettre de la direction de la sécurité N°10 du 17 janvier 2007 relative au nouveau modèle de demande d'épreuve
		Lettre de la direction de la sécurité N°44 du 24 janvier 2012 relative au nouveau modèle de certificat d'épreuve



		Arrêté du Ministre de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises et du ministre de développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 17 avril 2020, portant approbation du cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité du contrôle technique
Contrôle officiel des appareils et installations sous pression de gaz A2		
Appareils à pression de gaz « A2 »	- Vérifications initiales / avant mise en service - Vérification périodique / en service - Epreuves officielles - Vérifications de conformité - Vérifications en cours de fabrication	Décret du 12 juillet 1956, portant règlement pour les appareils à pression de gaz
		Arrêté du ministère des travaux publics du 14 décembre 1956, réglementant les appareils de production , d'emmagasiner ou de mise en œuvre des gaz comprimés, liquéfiés ou dissous.
		Décret du 10 janvier 1933, (portant règlement des appareils à pression de vapeur et gaz)
		Arrêté du ministère des travaux public du 24 mai 1957, règlement dans les appareils à vapeur et à pression de gaz, la soudure à bords fondus sur fer ou acier
		Décret du 2 septembre 1961, réglementant les générateurs d'acétylène
		Lettre de la direction de la sécurité N°28 du 09 janvier 2003 relative à la vérification et l'approbation des appareils à pression
		Lettre de la direction de la sécurité N°10 du 17 janvier 2007 relative au nouveau modèle de demande d'épreuve
		Lettre de la direction de la sécurité N°44 du 24 janvier 2012 relative au nouveau modèle de certificat d'épreuve.
		Arrêté du ministère de l'industrie et de la technologie du 25 mars 2011 relatif au contrôle périodique à l'exploitation et à la fabrication des bouteilles de gaz de pétrole liquéfiés en acier soudé transportables et rechargeables et leurs accessoires.
		Arrêté du Ministre de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises et du ministre de développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 17 avril 2020, portant approbation du cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité du contrôle technique



Contrôle des installations Intérieures de gaz « B1 »		
Installations Intérieures de GAZ « B1 »	Vérifications préalables à la mise sous tension - Vérifications initiales / avant mise en service - Vérification périodique / en service - Vérifications de conformité	NT109-05(2000) Distribution de gaz- règles d'installation des appareils et équipement fonctionnant aux gaz combustibles
		Arrêté du Ministre de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises et du ministre de développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 17 avril 2020, portant approbation du cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité du contrôle technique
Contrôle des installations Electriques « B2 »		
Installations Electriques « B2 »	- Vérifications préalables à la mise sous tension - Vérifications initiales / avant mise en service - Vérification périodique / en service	Décret n°75-503 du 28/07/1975, portant réglementation des mesures de protection des travailleurs dans les établissements qui mettent en œuvre des courants électriques
		Arrêté du Ministre de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises et du ministre de développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 17 avril 2020, portant approbation du cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité du contrôle technique
		NT 87-41 Installations électriques des bâtiments Première partie : Domaine d'application, objet et définitions.
		NT 87-42 Installations électriques des bâtiments Deuxième partie : Principes fondamentaux.
		NT87-43 Installations électriques des bâtiments Troisième partie : Détermination des caractéristiques générales.
		NT87-44 Installations électriques des bâtiments Quatrième partie : Protection pour assurer la sécurité
		NT87-45 Installation électriques des bâtiments - Cinquième partie : Choix et mise en œuvre des matériels électriques



		NT87-47 Installations électriques des bâtiments - Septième partie : Règles pour les installations et emplacements spéciaux
		NFC 15-100 Installations électriques à basse tension
		NFC 13-100 Postes de livraison alimentés par un réseau public de distribution HTA (jusqu'à 33 kV)
		NFC13-200 Installations électriques à haute tension pour les sites de production d'énergie électrique, les sites industriels, tertiaires et agricoles
Contrôle des appareils de levage et ascenseurs « B3 »		
Appareils de levage et ascenseurs « B3 »	- Vérifications préalables à la mise sous tension - Vérifications initiales / avant mise en service - Vérification périodique / en service - Vérifications de conformité	Décret Tunisien n°62-129 du 18/04/19622 Prescriptions de sécurité dans l'industrie du bâtiment, (Titre II : Appareils de levage)
		Arrêté Tunisien du 16 janvier 1986 Homologation des normes tunisiennes de NT62-01 à NT62-05 relatives aux ascenseurs et monte - charges
		Arrêté du Ministre de l'Industrie et des petites et moyennes entreprises et du ministre de développement, de l'investissement et de la coopération internationale du 17 avril 2020, portant approbation du cahier des charges relatif à l'exercice de l'activité du contrôle technique
		NT 62-01 Installation d'ascenseurs. Partie 1 : Ascenseurs de classe I, II, III.
		NT 62-02 Ascenseurs et monte-charge, Partie 2 : Ascenseurs de classe IV
		NT 62-03 Installation d'ascenseurs. Partie 3 :Monte-charge de classe V
		NT 62-04 Ascenseurs et monte-charge. Partie 5 : Dispositifs de commande et de signalisation et accessoires complémentaires.
		NT 62-05 Règles de sécurité pour la construction et l'installation d'ascenseurs et monte-charge. Partie1 : Ascenseurs électriques



F.I.48
4-0016
Edition n°04

		NT 62-06 à NT62-18 (non homologués)
		NF FD H 96-301-1 Chariots de manutention automoteurs. Partie 1 : règles générales de sécurité.
		NF FD H 96-301-3 Chariots de manutention automoteurs. Partie 3 : essais et mesurages
		NF EN 13000 Appareils de levage à charge suspendue – Grues mobiles
		NF EN 12999 Appareils de levage à charge suspendue-Grue de chargement
		NF EN 12999/A1 Appareils de levage à charge suspendue-Grue de chargement-Amendement A1 à la norme NF EN 12999
		NF EN 12999/A2 Grues hydrauliques auxiliaires- Règles générales de sécurité - Amendement A2 à la norme NF EN 12999
		NF EN 14439+A2 Grues à tour : Règles générales de sécurité
		NF EN 14492-1 Appareils de levage à charge suspendue : Treuils et palans motorisés-partie 1 : Treuils motorisés
		NF EN 14492-2 Appareils de levage à charge suspendue : treuils et palans motorisés-partie 2 : Palans motorisés
		NF E 52-126 Ponts roulants-Conduite des épreuves et essais.
		NF EN 13155+A2 Appareils de levage à charge suspendue-Sécurité-Equipements amovibles et prise de charge.
		EN 13814 Machines et structures pour fêtes foraines et parcs d'attraction-Sécurité.
		EN 1176 Equipement d'aires de jeu
		EN 14960 Equipements de jeux gonflables-Exigences de sécurité et méthodes d'essais

Cette annexe technique peut faire l'objet de modifications de la part du TUNAC et dans cette hypothèse, la nouvelle annexe technique annule et remplace toute annexe technique précédemment émise



Détection et Prévention Incendie		
Prévention Incendie	- Vérifications initiales / avant mise en service - Vérification périodique / en service - Vérifications de conformité	R1 : Extinction automatique à eau type sprinkleur
		R4 : Extincteurs mobiles
		R5 : Robinets d'incendie armés
		R6 : Maîtrise du risque Incendie
		R11 : Abonnement prévention et conseil incendie
		R13 : Extinction automatique à gaz –Gaz inertes, Gaz inhibiteurs
		R15 : Ouvrages séparatifs coupe-feu
		R16 : Fermeture coupe-feu
		R17 : Désenfumage- Système de désenfumage naturel
		NT 109-14 Hydrocarbures liquides-règles d'exploitations et d'aménagement des dépôts d'hydrocarbures liquides de 1ère et 2ème classe
		IT N°246 Instruction technique relative au désenfumage dans les établissements recevant du public
		IT N°263 Instruction technique relative à la construction et au désenfumage des volumes libres intérieurs dans les établissements recevant du public
		Arrêté Français du 25/06/1980 Les dispositions générales de sécurité contre les risques d'incendie et panique dans les établissements recevant du public
		Loi Tunisienne N°2009-11 du 2 mars 2009, portant promulgation du code de la sécurité et de la prévention des risques d'incendie, d'explosion et de panique dans les bâtiments
		Arrêté du Ministre de l'intérieur et du Ministre de l'équipement du 02 Juin 2017 portant approbation du règlement de sécurité contre les risques d'incendie, d'explosion et de panique dans les bâtiments à usage d'habitation



F.I.48
4-0016
Edition n°04

		Arrêté du Ministre de l'intérieur et du Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises du 21 Septembre 2018, portant approbation du règlement de sécurité spécifique aux bâtiments abritant des établissements dangereux, insalubres ou incommodes
Détection automatique d'incendie	- Vérifications préalables à la mise sous tension - Vérifications initiales / avant mise en service - Vérification périodique / en service - Vérifications de conformité	R7 : Détection automatique incendie
		NFS 61-970 Règles d'installation des systèmes de détection incendie

Date d'effet : **17-01-2023**

Le chef de section
Mouadh MADANI

Le Directeur Général
du Conseil National d'Accréditation